

United Nations

Nations Unies

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.3/324
6 novembre 1948

ORIGINAL:
FRENCH ENGLISH

Troisième session

Dual distribution

TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME
(E/200)

Brésil: Amendement au troisième paragraphe de l'amendement français
(A/C.3/286/Rev.1)

Texte transactionnel: "Le sort des personnes temporairement privées
de nationalité doit être l'objet des préoccupations des Nations Unies".